

## MÉGA-DÉCHARGE

**L'ASPA organise le 17<sup>e</sup> rendez-vous du compte à rebours de la fermeture  
le vendredi 5 mai à 14 h aux portes de la décharge  
et participe à la « journée propreté citoyenne »**

Le compte à rebours continue de s'égrener... 16 mois après le lancement de l'opération, la mobilisation en vue de la fermeture définitive de la méga-décharge se poursuit.

Alors que nous arrivons à 8 mois de la date d'expiration de l'autorisation préfectorale d'exploiter, le sort de la décharge demeure flou. La société COVED, dont la reprise par PAPREC s'est concrétisée le 5 avril dernier à la suite de l'avis favorable rendu par l'Autorité de la Concurrence, n'a toujours pas fait connaître ses intentions malgré le délai de 6 mois qui avait été fixé par Madame la Préfète dans sa lettre du 18 mai 2016 pour le dépôt d'un éventuel nouveau projet.

Le calendrier devrait cependant contraindre COVED à clarifier rapidement la situation puisque l'article 37 de l'arrêté préfectoral du 13 mars 2006 fait obligation à l'exploitant d'adresser à la préfecture un dossier de clôture du site au moins 6 mois avant la cessation d'activité.

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois invite la population et les élus du Sinémurien à ne pas baisser la garde et à participer au 17<sup>e</sup> rendez-vous mensuel du compte à rebours afin de presser les services de l'État à veiller au respect de la date de fermeture définitive de l'installation, au plus tard en janvier 2018.

On se retrouvera donc avec pancartes et banderoles le **vendredi 5 mai à 14 h aux portes de la méga-décharge**, route départementale 954 entre Semur et Époisses.

Et l'ASPA apportant son soutien à la « journée propreté citoyenne » qui est organisée ce jour-là par la cité médiévale, elle convie ses adhérents et sympathisants à se joindre activement aux opérations visant à la sensibilisation au respect de notre environnement et au développement de bonnes pratiques. À cet effet, elle les remercie de prévoir une disponibilité de l'ordre de 2 heures au sortir du rendez-vous du compte à rebours où des consignes et du matériel seront remis aux participants.

*(Communiqué de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois)*